

## Grille horaire du premier cycle primaire (années 1P à 4P)

conformément à la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)

Domaines		Disciplines	Ecole infantine		3-4P
			1P	2P	
Médias, images et technologies de l'information et de la communication (MITIC)	<b>Langues</b>	Français	20 %	30 %	10
	<b>Mathématiques et sciences de la nature</b>	Mathématiques	10 %	20 %	5
		Sciences de la nature			
	<b>Sciences humaines et sociales</b>	Histoire – Ethique et cultures religieuses	5 % (CE <sup>1</sup> )	10 % (CE)	4 (CE)
		Géographie			
	<b>Arts</b>	Arts visuels			2
		Musique	13 %	13 %	2
		Activités créatrices et manuelles			2
<b>Corps et mouvement</b>	Education physique	17 %	12 %	3	
<b>Apprentissages fondamentaux</b>			35 %	15 %	–
<b>Total</b>			<b>18</b>	<b>26</b>	<b>28</b>

<sup>1</sup> Connaissance de l'environnement

En 1P et 2P, le temps dévolu aux différentes disciplines est exprimé en pourcentage. Dès la 3P, il est exprimé en nombre de périodes de 45 minutes.

### Sciences humaines et sociales

Au premier cycle primaire, la dénomination « Connaissance de l'environnement » (CE) regroupe les disciplines suivantes : Géographie, Histoire – Ethique et cultures religieuses et Sciences de la nature.

Des activités ponctuelles sont dédiées à l'enseignement d'Ethique et cultures religieuses.

### Corps et mouvement

En 1P et 2P (école infantine), une période de Rythmique est comprise dans le temps dévolu à l'Education physique.

### Apprentissages fondamentaux

En 1P et 2P (école infantine), les apprentissages fondamentaux comprennent, selon le Plan d'études romand : la socialisation, la mise en place d'outils pour entrer dans les apprentissages scolaires ainsi que la construction des savoirs.

### MITIC

Tout au long de la scolarité et dans chacune des disciplines, les enseignants mettent les outils informatiques et les supports médiatiques au service de leur enseignement et des apprentissages des élèves, aux moments les plus opportuns.